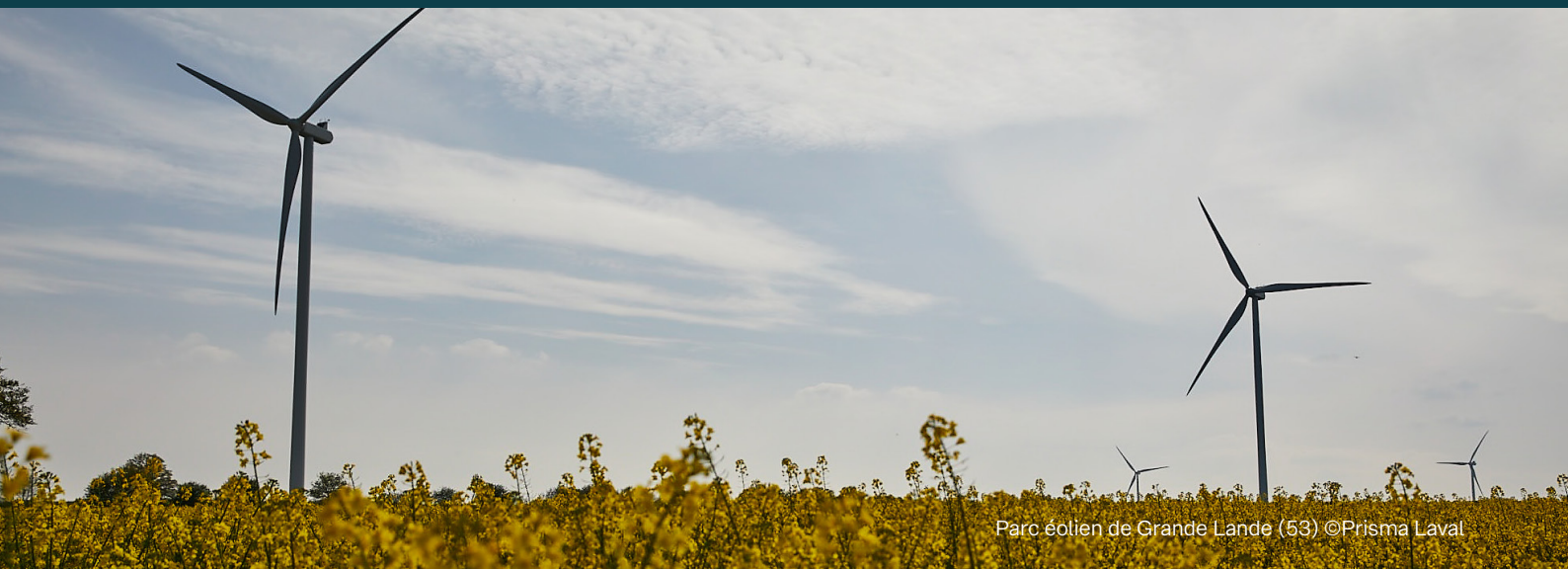


## Projet de parc éolien de Juigné-sur-Sarthe

Commune de Juigné-sur-Sarthe (72151)



La société BayWa r.e., porteur de projets d'énergies renouvelables, engagé pour des projets de territoire, étudie actuellement la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Juigné-sur-Sarthe. Dans le contexte de la loi d'accélération des énergies renouvelables et face aux forts besoins d'électrification de la Communauté de communes du Pays Sabolien, qui ne produit actuellement que 1.7% de l'énergie qu'elle consomme, ce projet permettra à la Communauté de communes de se rapprocher des objectifs communs de neutralité carbone et d'autonomie du territoire.

### Chiffres clés



**2 éoliennes de 180 à 195m de hauteur** en bout de pale



**Entre 8 et 10 MW de puissance** totale estimée



**22 000 MWh de production annuelle** (chauffage compris)

### Un projet développé en lien avec le territoire

La mairie a été rencontrée fin 2023 afin de les rencontrer, présenter l'entreprise BayWa r.e. ainsi que la démarche que nous opérons sur la commune. Les exploitants agricoles concernés ainsi que la ferme la plus proche ont également été interrogés dès le début d'année 2024 afin de leur exposer le projet et ont donné leur aval à l'été 2024.

BayWa r.e. a également rencontré la vice-présidente du conseil départemental de la Sarthe ainsi que ses équipes en charge de la planification énergétique, dans le but de lui présenter notre démarche de participation du territoire.

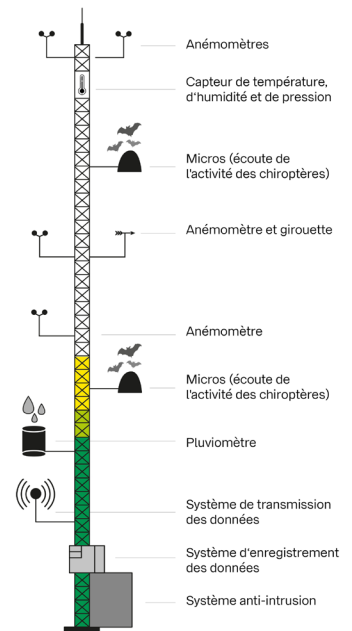
## L'étude du potentiel éolien

Un mât de mesure de vent d'une hauteur de 120 mètres va être installé à l'été 2025, pour une durée minimale d'un an.

Il va permettre de mesurer précisément la vitesse et l'orientation du vent à plusieurs hauteurs grâce à des capteurs (anémomètres et girouettes). D'autres capteurs seront également installés pour caractériser le site (température, pression, précipitation...). Ces données vont permettre d'évaluer dans un premier temps la faisabilité technique du projet et d'estimer la production électrique attendue du futur parc.

La présence de ce mât permet également d'affiner l'étude écologique. Des capteurs à ultrasons sont positionnés sur le mât afin d'enregistrer l'activité des chauves-souris en altitude.

Il est important de noter qu'à ce stade le projet n'est encore qu'hypothétique et son évolution conditionnée par les enseignements des études écologiques et techniques, qui permettront d'avancer ultérieurement sur la définition plus précise d'un projet concret.

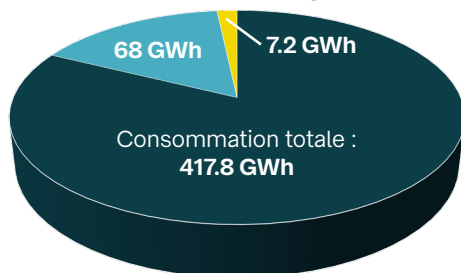


## L'enjeu de l'autonomie énergétique au cœur du projet

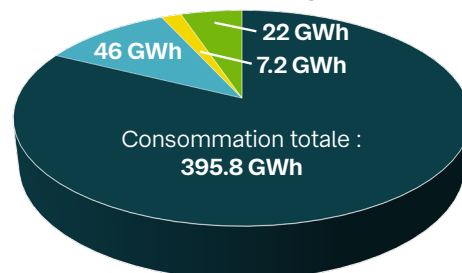
Assurant actuellement seulement 1.7% de sa consommation d'énergie totale, la Communauté de communes du Pays Sabolien est encore très peu fournie en moyen de production énergétique et est également loin des objectifs de la neutralité carbone attendue.

La consommation électrique à l'échelle de la Communauté de communes est d'environ 425 GWh annuellement dont 68 GWh pour l'habitat, quand sa production est de 7.2 GWh. Le projet éolien couvrirait à lui seul pas loin d'un tiers des besoins de la Communauté de communes du Pays Sabolien liés à l'habitat, permettant au territoire de gagner en autonomie de production avec une énergie neutre en carbone et facilement pilotable. (source: Bilan de mon territoire)

**Autonomie énergétique de la Communauté de communes sans le parc éolien**

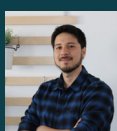


**Autonomie énergétique de la Communauté de communes avec le parc éolien**



- Consommation d'énergie de la Communauté de communes du Pays Sabolien
- Part de la consommation d'énergie liée à l'habitat
- Production d'énergie de la Communauté de communes du Pays Sabolien
- Production d'énergie du projet éolien de Juigné-sur-Sarthe

Une question, une remarque ? **Contactez-nous !**



**José FERNANDEZ**  
Chef de projets éoliens  
jose.fernandez@baywa-re.fr  
07.63.00.80.89